

Pour affichage

Offre d'emploi

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud

Québec



CONCOURS C-CP-25-26-01

Nous désirons combler un poste régulier à temps complet de
Conseillère ou conseiller pédagogique en adaptation scolaire au primaire

ENTRÉE EN FONCTION

Semaine du 11 août 2025

LIEU DE TRAVAIL

Centre administratif du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud **(Ce poste exige des déplacements constants sur l'ensemble du territoire)**

SEMAINE DE TRAVAIL

35 heures/semaine selon un horaire à déterminer avec le supérieur immédiat

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

La directrice adjointe des Services éducatifs, complémentaires et particuliers

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

L'emploi comporte notamment les attributions caractéristiques suivantes :

- Agir à titre d'aide-conseil auprès des équipes-écoles notamment en ce qui concerne l'accompagnement, l'animation, la formation, l'intervention et la consultation.
- Soutenir et accompagner les intervenants scolaires dans l'inclusion des élèves h.d.a.a. en classe ordinaire notamment au niveau de la pédagogie, de la gestion de classe et des mesures de flexibilité, d'adaptation et de modification.
- Soutenir et accompagner les intervenants scolaires des classes d'adaptation scolaire au niveau de la pédagogie, de la gestion de classe, des mesures de flexibilité, d'adaptation et de modification.
- Soutenir et accompagner les enseignantes et enseignants en orthopédagogie. Développer l'expertise.
- Animer les communautés d'apprentissage professionnelles (CoP) en orthopédagogie.
- Animer différentes équipes collaboratives, CAP, CoP, sur des sujets pertinents à l'adaptation scolaire.
- Exécuter toute autre tâche pertinente.

CONNAISSANCES EXIGÉES

- Une bonne connaissance des caractéristiques des élèves h.d.a.a. ;
- Détenir une expérience pertinente auprès des élèves h.d.a.a. ;
- Une bonne connaissance des pratiques pédagogiques adaptées aux élèves h.d.a.a. ;
- Une bonne connaissance du modèle « réponse à l'intervention » (Ral) ;
- La connaissance des rôles et responsabilités des organismes responsables des services éducatifs (école, centre de services scolaire) ;
- La connaissance de la Politique en adaptation scolaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du centre de services scolaire.

HABILETÉS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES EXIGÉES

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------|
| • Capacité d'analyse et de synthèse; | • Grande souplesse; |
| • Habileté d'animation de groupe; | • Détermination; |
| • Sens de l'organisation; | • Autonomie; |
| • Leadership; | • Diplomatie et empathie; |
| • Capacité d'adaptation; | |

QUALIFICATION REQUISE

Posséder un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation de l'adaptation scolaire.

TRAITEMENT

Entre 30,27 \$ et 56,32 \$ selon la scolarité et l'expérience pertinente

INSCRIPTION

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et en indiquant le numéro du concours dans l'objet du courriel, au plus tard le **4 août 2025 à 8h**, à l'attention de :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Télécopieur : 418 241-5961
Courrier électronique : macarriere@csscotesud.gouv.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le 11 juillet 2025

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du centre de services scolaire au csscotesud.gouv.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.